

CATALOGUE 2019



imagine
TOURISME
ardèche

l'Ardèche autrement



imagine
TOURISME
ardèche

l'Ardèche autrement



IMAGINE TOURISME ARDÈCHE

est une **Entreprise d'Entraînement Pédagogique**

(dispositif géré par le Greta Vivarais Provence et la CCI de l'Ardèche).

C'est une agence de conception touristique réceptive proposant des séjours et circuits destinés à tous les publics (individuel et groupe, grand-public et professionnel).

Elle est administrée par les stagiaires en formation au fil des sessions.

Nous en assurons donc l'animation et la promotion.

Nous créons des produits inédits pour partir à la découverte de l'Ardèche autrement à travers son patrimoine naturel, architectural, gastronomique, industriel et culturel.

Nous œuvrons également à la promotion des produits gastronomiques du terroir, 100% locaux, issus de petits producteurs motivés et engagés dans la défense de la qualité, du naturel et de l'authenticité.

Nous vous souhaitons un bon voyage !

*Stagiaires du groupe Tourisme 1 Greta
et groupe 1 EEP ITA (Sandrine, Sandra, Tom, Dorian).*

sommaire

P4	le temps d'un flocon
P5	détours insolites
P6	rand'eau
P7	patrimoines oubliés
P8	break au vert
P9	côté court, côté cuisine
P10	au cœur des 5 sens
P11	de vers et d'art
P12	un duo avec Épicure
P13	échappée romantique
P14	oh! Temps des chevaliers
P15	en dessus - dessous
P16	destination famille
P17	produits du terroir
P18	bon de commande
P19	conditions générales de vente



neige



cheval



château



dégustation



âne



nature



randonnée



chasse au trésor



gastronomie



accessibilité P.M.R



bien-être



vélo



escalade



spéléologie



tipi



groupe



enfant



couple



artisanat

1 JOUR

à partir de
81 € TTC
67,50 € HT

le temps d'un flocon

ITA086

**Besoin d'évasion ?
Une journée sensationnelle
vous attend sous les couleurs
de l'hiver de la montagne
Ardéchoise.**



J1 : DOMAINE SKIABLE DE LA CHAVADE

Matin : **Ski-joëring**, une activité de glisse en ski tractée par un cheval. Laissez-vous guider le temps d'une balade d'1h30. Panier repas (*à votre charge*) au point chaud du domaine nordique.



Après-midi : **Démonstration de sculpture sur neige**, sur le thème de la Grotte Chauvet 2, par Stéphane Rabusseau, 1^{er} prix au concours national de sculptures sur neige à Valloire en 2017. Temps libre. Départ.



28 NOV. AU 15 AVRIL 19

- ♦ Prix forfaitaire par pers. : 81 €.
- ♦ Prix enfant : 64 € TTC soit 53,34€ HT.
- ♦ Sur la base de 2 pers. min.

CE PRIX COMPREND

- ♦ L'activité encadrée ski-joëring (1h30).
- ♦ La démonstration de sculpture sur neige.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ♦ Le transport.
- ♦ Le déjeuner.
- ♦ L'assurance annul. facultative : 4 €.

CONDITIONS

- ♦ Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.
- ♦ Journée réalisable sous réserve d'enneigement suffisant (contacter l'agence).





01 MAI AU 31 OCT. 19

- ◆ Prix forfaitaire par pers. base cabane double : 185 €.
- ◆ Sur la base de 4 pers. min.



OPTIONS

- ◆ BAIN NORDIQUE : sup. 30 €/pers.
- ◆ JACUZZI : sup. 30 €/pers.

CE PRIX COMPREND

- ◆ L'hébergement en cabane dans les arbres, base 2 pers.
- ◆ Les draps et le linge de toilette.
- ◆ La pension complète du déjeuner J1 au petit-déjeuner J3.
- ◆ Les activités et visites mentionnées au programme.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ◆ Le transport.
- ◆ Les boissons.
- ◆ L'assurance annul. facultative : 10 €.

De village en village, venez profiter d'une Ardèche atypique. Prenez le temps de découvrir un patrimoine méconnu, regorgeant de secrets.



J1 : MEYRAS

Départ du **mas du Pestrin** pour une journée de **promenade contée** en compagnie d'ânes bâtés. Accueil et rencontre autour d'un encas. Vous atteindrez **l'église de Niègles**. Vous passerez par des sentiers méconnus pour profiter de la beauté du paysage. Pique-nique autour de l'église et de son point de vue imprenable. Départ pour le **château de Ventadour**. L'accompagnateur vous narrera l'incroyable histoire du château et ses légendes. Retour en fin de journée. Installation dans la cabane perchée dans les arbres et dîner.



détours insolites

3J/2N

à partir de
185 €^{TTC}
154,17 €HT

ITA087

J2 : MEYRAS

Chasse aux trésors pour découvrir les secrets du village. Laissez-vous guider par les fresques retraçant la vie ardéchoise d'antan. Un apiculteur vous révélera ses secrets. **Dégustation de miel en forêt**. Déjeuner à l'auberge **Des Grillons**, cuisine de terroir. Promenade pédestre pour atteindre le château de **Haut Ségur**. Surplombant le village, laissez-vous guider par la propriétaire passionnée. Retour en fin de journée. **Soirée insolite avec bain nordique**. Ressourcez-vous dans un cadre calme et bucolique. Dîner.

J3 : THUEYTS

Balade autour du «**Pont du Diable**». Découvrez la légende associée, les coulées basaltiques, les curiosités géologiques somptueuses, les vestiges laissés par le temps. Explorez dans ce paradis de verdure, les ruines et les ponts harmonieusement liés à la nature. Déjeuner libre au pont du diable. Baignade dans ce lieu de fraîcheur paradisiaque très prisé et détente au rendez-vous. Retour.



3J/2N

à partir de

236 € TTC

196,67 € HT

rand'eau



15 JUIN AU 31 OCT. 19

- ♦ Prix forfaitaire par pers. base chambre double : 236 €.
- ♦ Sur la base de 8 pers. min.

CE PRIX COMPREND

- ♦ L'hébergement en gîte 2 épis.
- ♦ La pension complète du déjeuner J1 au pique-nique J3.
- ♦ Les boissons (1/4 vin).
- ♦ Les visites mentionnées.
- ♦ L'accompagnement pendant 3 jours.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ♦ Le transport.
- ♦ Les parkings payants.
- ♦ L'assurance annul. facultative : 12 €.



ITA088

L'eau, omniprésente en Ardèche et indispensable à la vie, sera notre fil conducteur. Amoureux de nature préservée, ce séjour est fait pour vous.



J1 : MONTELGUES

Installation et visite du gîte. **Apéritif de bienvenue.** Présentation de votre séjour. Déjeuner. **Visite guidée pédestre de la Tourbière des Narcettes** : un milieu naturel exceptionnel avec plantes carnivores, sphaignes, orchidées, papillons, plantes rares. Retour au gîte en fin de journée. Dîner.

J2 : MONTELGUES

Départ pour une **randonnée aquatique** accompagnée. Dénivelé 570 m/6h. Vous verrez probablement planer des vautours fauves, **le faucon pèlerin** ou un couple d'aigle royal accompagné de leur aiglon. Votre guide vous montrera des indices de présence de **la loutre** ainsi que des

zones de frayères de la **truite fario** et vous expliquera l'écosystème de la hêtraie. Retour au gîte. Dîner.

J3 : ST-LAURENT-LES BAINS

Découvrez cette station thermale située à 840 m d'altitude, connue depuis l'époque romaine pour ses eaux chaudes bicarbonatées. Randonnée accompagnée (2h30). Visite de la «**la Tour St-Laurent**» et son écomusée qui retrace l'histoire de l'eau, à travers une expo «**L'odyssée des Eaux**». Visitez les Thermes, la fontaine d'eau chaude (53°) et l'église. RDV avec votre guide pour une **démonstration de pêche à la mouche**. Baignade possible, magnifique endroit sauvage. Arrêt aux chaos granitiques de «**La Serre de La Dame**», curiosité géologique natu-



01 MAI AU 31 OCT. 19

- ◆ Prix forfaitaire par pers. base chambre double : 295 €.
- ◆ Sur la base de 8 pers. min.

CE PRIX COMPREND

- ◆ L'hébergement en chambres d'hôtes, en ferme auberge, base chambre double.
- ◆ La pension complète du dîner du J1 au déjeuner du J3.
- ◆ Les visites mentionnées.
- ◆ L'accompagnement pendant 3 jours.



CE PRIX NE COMPREND PAS

- ◆ Le déjeuner J1.
- ◆ Le transport.
- ◆ Les parkings payants.
- ◆ Les boissons.
- ◆ L'assurance annul. facultative : 15 €.

Découvrez un patrimoine presque oublié, émerveillant et émouvant... Laissez-vous séduire par ces constructions utilisées par l'homme au fil du temps...



J1 : AILHON / CHASSIERS

Départ d'**Ailhon** pour une **balade bucolique**. Vous découvrirez les terrasses cultivées «faïsses», les passages d'eau «gourgues», les pierres plantées et des trésors bâtis insoupçonnés. Pause-déjeuner libre dans un cadre enchanteur afin de vous remettre de vos émotions ! Direction **Chassiers, village de caractère**. Admirez sa chapelle et son église fortifiée si impressionnante ! Visite libre d'une **vannerie** et de **l'atelier d'un sculpteur**. Déjeuner au «Mas des Faïsses», classée «Accueil Paysan» et «Bienvenue à la ferme». **Visite guidée du jardin BIO** qui a remis à l'ordre du jour la culture de légumes et fleurs oubliés, que vous retrouverez au dîner dans votre assiette. **Dégustation de confitures** produites par le maître des lieux. Dîner, soirée libre.



patrimoines oubliés

3J/2N

à partir de
295 €^{TTC}
245,83 €HT

ITA089

J2 : SANILHAC / VERNON / JOYEUSE / FAUGÈRES / CHASSIERS

Départ pour Sanilhac. **Chasse aux trésors** afin de découvrir tous ces joyaux : son four à pain de 1890 et autres petits outils de l'Ardèche utilisés autrefois. Visite libre d'un **habitat troglodyte**, suivie découverte d'un lieu magique : la «cascade de Baumicou» et ses **fa-meuses «Tétines»**, curiosités géologiques. Un site comme nulle part ailleurs !! Déjeuner au restaurant «Les Cèdres» (classé Logis) à Joyeuse. A Fau-gères, vous admirerez le Moulin de Marceau et ses **«béalières»**, ainsi qu'une grange cistercienne. Dîner et soirée détente.

J3 : PAYZAC / LES ASSIONS

La matinée sera consacrée à une activité ludique à Payzac : cherchez un «plioir». Aux Assions, partez à la découverte de la chapelle St Appolonie et son histoire surprenante. Superbe vue panoramique sur toute la vallée. Déjeuner à l'auberge de Chanaleilles, classée **«Étapes savou-reuses»** avec l'assurance d'un accueil garanti de qualité. Votre dernière esca-pade vous mènera aux habitats ancestraux construits en pierres sèches. Possi-bilité de se rendre sur les bords des gorges du Chassezac, pour profiter d'un dernier panorama exceptionnel. Retour.

3J/2N

à partir de
236 € TTC
196,67 € HT

break au vert

ITA090

J1 : BALAZUC / LAGORCE

Direction le «Viel Audon». Ce site est un hameau coopératif, écologique et atypique, situé dans un cadre de verdure exceptionnel. Déjeuner sur site. À Ruoms, **location de vélo**, promenade jusqu'à Pradons au Domaine viticole «**Jérôme Mazel**». **Visite guidée et dégustation de vin**. Ce jeune agriculteur passionné a obtenu 2 étoiles au guide Hachette des vins en 2010. Direction le **bar à bières «KrügsBrewpub»**, brasserie artisanale, pour une **visite guidée et une dégustation**. Détour par Lagorce pour une **visite de la chèvrerie «Cabre é Cade»**. Traite des chèvres. Dégustation. Dîner au restaurant «L'autre côté de l'assiette». Tout est bio et fait maison. Un régal ! Retour au «Viel Audon».

J2 : LABEAUME / ST-ALBAN-AURIOLLES

Découverte libre des **jardins suspendus de Labeaume**. Découverte de la Terre des Dolmens "Chemin du Ranc de Figère" 4 km (env. 2h, à partir de 4 ans) ou temps libre pour une visite du village de caractère **Labeaume** Déjeuner au «Bec Figue», Bistrot de Pays. **Visite guidée (1h15) de «RandaArdesca»**, un village gaulois qui se construit sous vos yeux. Animations sur le thème de l'artisanat. Dîner au «Viel Audon» et logement.



J 3 : VIEL AUDON / BALAZUC

Randonnée le long de l'Ardèche pour se rendre à **Balazuc**, village de caractère, pour une visite de la «**Poterie de la Forge**» du créateur **Tom Charbit**. Déjeuner au Viel Audon. Visite guidée de la ferme, ateliers artistiques et fabrication de pain. Retour dans votre région.



01 AVRIL AU 31 OCT. 19

- ♦ Prix forfaitaire par pers. base chambre commune : 236 €.
- ♦ Sur la base de 8 pers. min.
- ♦ Prix enfant : 200 € TTC soit 166,66 € HT.

CE PRIX COMPREND

- ♦ L'hébergement en gîte, base chambre commune.
- ♦ La pension complète du déjeuner J1 au déjeuner J3.
- ♦ Les visites mentionnées.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ♦ Le transport.
- ♦ Les parkings payants.
- ♦ Les boissons.
- ♦ L'assurance annul. facultative : 12 €.





01 MARS AU 31 NOV. 19

- Prix forfaitaire par pers. base chambre double : 414 €.
- Sur la base de 2 pers. min.

OPTION

- SOUFFLAGE DE VERRE : sup. 65 €/pers.

CE PRIX COMPREND

- L'hébergement en chambre d'hôtes 4 épis.
- La pension complète du déjeuner J1 au petit-déjeuner J3.
- Les boissons (1/4 vin).
- Les activités et visites mentionnées au programme.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport.
- Les parking payants.
- L'assurance annul. facultative : 21 €.



Laissez-vous tenter par un week-end aux douces saveurs de l'Ardèche. Entre gastronomie et savoir-faire, vous ne saurez plus où donner de la tête... !



J1 : VALS-LES-BAINS

Arrivée sur la mythique **station thermale** de Vals-les-bains. **Visite guidée** de la pastillerie. Déjeuner dans un restaurant qui vous séduira par ses mets mais aussi par son cadre relaxant et contemporain. L'après-midi, balade digestive dans le parc. Laissez-vous émerveiller par la source intermittente. Découvrez la **Maison Champanhet**, un lieu gorgé d'histoire. Départ pour Aubenas. Dîner libre. Logement.

J2 : AUBENAS

Petit-déjeuner. Découverte en **audio-guide** de la cité des Montlaur. **Dégustation** dans une épicerie fine typique. Déjeuner sur le parvis du **dôme St-Benoît**, dans un **restaurant labellisé**, «Maître restaurateur» qui saura éveiller vos papilles par une cuisine de tradition. Après-midi libre ou en option, **révélez votre**



3J/2N

à partir de
414 €TTC
345 €HT

ITA091

créativité dans un atelier savoir-faire animé par une **souffleuse de verre**. Rendez-vous avec le **chef Richard Rocle** à l'**Auberge de Montfleury** pour un cours de cuisine suivi d'un dîner. Surprise garantie ! Retour à l'hôtel.



J3 : JOYEUSE

Visite guidée suivie d'une **dégustation**. Déjeuner libre. **Flânez dans les ruelles** de la **cité médiévale** avant de vous immerger au cœur de «**Castanea**», lieu où

les secrets de la châtaigne, produit emblématique du département, vous seront dévoilés. Enfin, **dernière touche de sauteur** : découvrez la fabuleuse histoire d'une gourmandise aux parfums d'enfance : **le macaron**... Retour.



3J/2N

à partir de
346 € TTC
288.33 € HT

au cœur des 5 sens



ITA092

J1 : LAGORCE / VALLEE DE L'IBIE

Arrivée au **Préhistoric lodge** dans la matinée. Présentation du site. Installation dans vos lodges. Départ pour Lagorce, village typique connu pour sa botanique et son architecture remarquable. Déjeuner au Restaurant Les Tilleuls qui propose une cuisine créative, généreuse et gourmande. **Découverte guidée de l'usine Melvita** qui propose des produits cosmétiques BIO. **Dégustation de miels.** Balade ou temps libre dans la magnifique Vallée de l'Ibie, paysages magnifiques mêlant roches calcaires et végétation méditerranéenne. Vous pourrez ainsi découvrir des sites remarquables tels que l'arche du Ranc de l'Arc, le Trou de la Lune avec sa cascade face à son pont

submersible. Mettez vos sens en éveil avec une **dégustation surprise de vins d'Ardèche** dans un lieu insolite. Retour au Lodge. Dîner; soirée libre pour profiter de ce lieu unique et des installations dans un cadre paradisiaque. Soirée partage autour d'un feu sur le bord de la rivière.

J2 : ST-MONTAN / ST-REMEZE

Direction le Village de **Saint-Montan. Visite guidée** du site classé «village de caractère». **Démonstration de taille de pierres** par un artisan passionné. Déjeuner au Restaurant «La Robe Rouge», cuisine traditionnelle Ardéchoise. **Visite guidée du Musée de la Lavande** à Saint-

Remèze. Partez pour un voyage mer-

veilleux de couleurs et de senteurs. Vous assisterez à **l'extraction de l'huile essentielle de lavande** et découvrirez ses nombreuses vertus en assistant à la transformation magique d'une fleur de lavande par une distillation artisanale. Retour par la **célèbre route des Gorges de l'Ardèche** et ces points de vue majestueux.

J3 : ST-ALBAN / GROSPIERRES / LABEAUME

Départ pour **Saint Alban, Atelier de Poterie.** Temps libre dans «l'Oasis de fraîcheur» pour profiter du magnifique village de Labeaume. Blotti contre ses falaises calcaires vieilles de plusieurs millénaires, venez découvrir ce village de caractère. Les eaux bleutées de la rivière, creusée dans les gorges des grottes aux reflets énigmatiques, les jardins suspendus. Déjeuner libre à Labeaume. Départ pour Grospièrres. **Visite guidée du Moulin de mon Père.** Vous verrez la culture de plantes aromatiques et médicinales biologiques. «Labeaume en musique», découvrirez la mystérieuse alchimie entre des lieux et des sons. Des virtuoses vous transporteront dans un voyage à travers la musique classique en plein cœur d'un milieu naturel de toute beauté. Retour dans votre région.



01 AVRIL AU 31 OCT. 19

- ♦ Prix forfaitaire par pers. base chambre double : 346 €.
- ♦ Sur la base de 8 pers. min.



CE PRIX COMPREND

- ♦ L'hébergement en lodge 4****, (draps et serviettes fournies).
- ♦ La pension complète du déjeuner J1 au petit déjeuner J3.
- ♦ Les visites mentionnées au programme.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ♦ L'assurance annul. facultative : 18 €.
- ♦ Le déjeuner J3.





01 AVRIL AU 31 OCT. 19

- Prix forfaitaire par pers. base chambre double confort : 349 €.
- Sur la base de 20 pers. min.

OPTION

- Ménage hôtelier et change du linge de toilette (sur demande).

CE PRIX COMPREND

- L'hébergement en résidence hôtelière****.
- La pension complète du déjeuner J1 au déjeuner J3.
- Les boissons (1/4 de vin et café).
- Les visites mentionnées au programme.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le supplément chambre individuelle : 30€/séjour.
- L'assurance annul. facultative : 18 €.



Territoire émerveillant et enivrant, l'Ardèche étonne par sa créativité et ses trésors cachés. Elle vous séduira par ce voyage dans le temps à travers la sériciculture, l'art et la culture viticole.

J1 : ST-ALBAN-AURIOLLES LARGENTIERE / BALAZUC

Visite guidée de la demeure familiale d'Alphonse Daudet. Mas provençal du XIX^e siècle présentant des savoir-faire ancestraux et une magnanerie vivante. **Visite libre des jardins et balade découverte** des Gorges de la Beaume et dans le village (3 km A/R) suivie d'une **dégustation gourmande.** Déjeuner à l'auberge «Les Murets» labellisée «Toqués d'Ardèche». Découvrez une cuisine gourmande et authentique mettant à



l'honneur les produits ardéchois. **Visite guidée des «Ateliers du Moulinet»** qui vous dévoilera les secrets de la soie. **Visite contée de Balazuc** à travers ses légendes et ses seigneurs. Retour au Domaine Lou Capitelle. Apéritif de bienvenue. Présentation du séjour. Dîner. Soirée «question pour un champion» spécial «Ardèche».



3J/2N

à partir de
349 €^{TTC}
290,83 €HT

ITA093



J2 : JOYEUSE

Visite guidée théâtralisée du Duché de Joyeuse. Laissez-vous transporter par ces personnages hauts en couleur à travers l'histoire du village. Déjeuner gourmand autour des saveurs ardéchoises à l'hôtel **Les Cèdres*****. **Visite guidée de l'atelier 120** : une immersion dans l'art des **maîtres verriers**, de la restauration

à la création. Temps libre pour flâner dans les ruelles du vieux village restauré. **Dégustation des macarons** et des allumettes de Joyeuse. Retour. Dîner. Soirée dansante.

J3 : RUOMS

Matinée initiation au **soufflage de perle par le maître verrier.** Réalisez vous-même une œuvre artisanale unique. Déjeuner à «La Bergerie» ferme du **Domaine de Bournet** où le chef vous propose une cuisine gourmande et poétique. Privatisation du Domaine viticole avec la **visite des vignes**, de leur mode de culture et **des chais à barriques.** Cette visite se terminera par une **dégustation.** Retour dans votre région.

2J/1N

à partir de
219 € TTC
182,50 € HT

un duo avec épiculture



01 MAI AU 30 OCT. 19

- ♦ Prix forfaitaire par pers. base chambre double : 219 €.
- ♦ Sur la base de 2 pers. min.

CE PRIX COMPREND

- ♦ L'hébergement au château de charme pour 2 pers. (draps et linge de toilette fournis).
- ♦ La pension complète du dîner du J1 au déjeuner du J2.
- ♦ Les activités au programme.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ♦ Les boissons aux repas.
- ♦ L'assurance annul. facultative : 11 €.



J2 : UZER / LAURAC / LARGENTIERE

Départ après le petit-déjeuner pour une **balade à vélo électrique**, l'occasion de vous évader à deux et de découvrir les villages aux alentours d'Uzer, Laurac-en-Vivarais et Largentière. Déjeuner dans un **mas traditionnel cévenol** labellisé «Maître restaurateur» et «Goûtez l'Ardèche». Dégustez une cuisine authentique et audacieuse, colorée de fleurs et aux arômes de plantes du chef Alban Guillemain. Visitez le **Musée de la filature** où vous apprendrez tous les secrets de la soie depuis sa production jusqu'à la réalisation des pièces en soie. Un endroit unique ! Retour à Uzer. Départ en fin de journée.

J1 : AVEN D'ORGNAC / VALLON-PONT-D'ARC / UZER

Vivez une journée sous terre. Débutez votre séjour à l'**Aven d'Orgnac pour vivre une aventure inédite** à deux en cœnologie. Descendez à 50 m. sous terre pour découvrir les salles grandioses de la grotte ainsi que les plus belles cuvées des Vignerons Ardéchois qui y reposent. **Dégustation de 5 vins** et de **5 chocolats uniques** de l'artisan chocolatier ardéchois Guillaume Cerdini. Après un retour vers la surface, direction la Grotte Chauvet 2-Ardèche, réplique **des plus anciens dessins de l'humanité** pour une visite thématique spéciale réservée à un public adulte. Découvrez comment nos ancêtres **concevaient, imaginaient, représentaient** les mystères du **désir** ?

Une visite pour **libérer son regard. Dîner romantique** dans un restaurant labellisé «Goûtez l'Ardèche» valorisant les produits locaux ardéchois. Découvrez la cuisine créative, généreuse et gourmande du chef ardéchois Serge Vincent. Retour à votre lieu d'hébergement soirée libre.





01 AVRIL AU 01 NOV. 19

- Prix forfaitaire par pers. en résidence de charme, base chambre double : 315 €.
- Sur la base de 2 pers. min.

CE PRIX COMPREND

- La pension complète du déjeuner J1 au déjeuner J2.
- Les boissons (1/4 vin et café).
- Les visites et activités mentionnées.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport.
- L'assurance annul. facultative : 16 €.



J1 : GROSPIERRES / UZER

Balade équestre sur le domaine du Château de La Selve à Grospièrres suivie d'une **dégustation** au caveau. Déjeuner panier-repas au milieu des vignes dans un cadre idyllique. Embarquez pour une promenade commentée avec les **bateleurs passionnés** dans les Gorges de l'Ardèche, une manière différente d'appréhender le paysage sauvage. Dîner au Château d'Uzer pour vous familiariser avec les lieux et faire connaissance avec les propriétaires.



J2 : LARGENTIERE

Journée de détente dans un lieu de charme entre histoire et modernisme : «Les Ranchisses****» à Largentière. Le **SPA** vous accueille pour un moment de **bien-être**. Laissez-vous chouchouter lors d'un **massage** et profitez du hammam, du **sauna**, du jacuzzi et des piscines. **Déjeuner à l'auberge**, ancienne ferme où vous dégusterez des produits du terroir



2J/1N

à partir de
316 €^{TTC}
263,33 €HT

échappée romantique

ITA095



dans un style champêtre. Les abords du site vous offrent des lieux de promenades en amoureux au bord de la rivière. Après cette parenthèse de charme, départ pour votre région.



3J/2N

à partir de
280 € TTC
233,33 € HT

oh ! temps des chevaliers

ITA096

J1 : PAÏOLIVE / LES VANS

Découverte d'un labyrinthe de rochers et d'un bois enchanté : **Païolive**. Dolmens, anciennes cabanes de bergers, granges, cavernes font imaginer l'histoire de ce lieu magique. Passages dans de petites grottes. (Boucle de 5 km, durée 3h, dénivelé 100 m). Pique-nique «**Goûter l'Ardèche**» à base de **produits locaux**. Visite des Vans. Flânez au cœur du village pour rencontrer les producteurs et artisans créateurs locaux. Découvrez différents édifices comme le lavoir et l'église du XVII^e. Retrouvez-vous à la terrasse d'un café pour savourer le temps ou bien faire du shopping. **L'hôtel Le Carmel 4*** vous accueillera. Ancien couvent du XIX^e siècle, cette bâtisse se situe

à 6 min. à pied du centre-ville. Dîner au restaurant de l'hôtel. Une cuisine raffinée vous sera servie dans un cadre monacal.

J2 : JOYEUSE / LARGENTIÈRE

Départ pour **Joyeuse**. **Visite guidée** pour découvrir sa culture, son patrimoine, ses arts et sa gastronomie : (parcours d'1h30 jalonné de **dégustations de produits locaux** et de rencontres avec les artisans de la rue des arts). Pique-nique Champêtre. Départ pour **Largentière**. Découvrez le travail du cuir, de la poterie et de la bijouterie. **Visite théâtralisée** «Le Temps des Chevaliers» au château. Une immersion grandeur nature au Moyen Âge. Entre humour décalé et références solides, vivez une journée inou-

vable au-delà du temps. Retour et dîner au restaurant de l'hôtel.

J3 : VOGÛE / ROCHECOLOMBE

Visite libre dans l'un des «plus beaux villages de France». **Vogüe**. **Visite guidée du château**. Marcher dans les pas des marquis et découvrez l'histoire de ce lieu et celle de cette prestigieuse famille viva-raise. Depuis le jardin suspendu dit «jardin de la marquise», vous aurez une splendide vue sur le village et les monts ardéchois. Le château accueille également l'art sous toutes ses formes d'expressions : peinture, sculpture, gravure, photo, céramique, verre... Déjeuner au restaurant «**L'esparat**». Une cuisine faite maison alliant les saveurs d'ici et d'ailleurs. Visitez **Rochecolombe** magnifique village perché connu pour sa splendide résurgence. C'est un village médiéval ruiné et en partie abandonné, bâti sur un piton rocheux, dominé par les vestiges d'un château et de son donjon construit au XI^e siècle. Retour dans votre région. Bonne route et à bientôt...



01 AVRIL AU 31 OCT. 19

- ♦ Prix forfaitaire par pers. base chambre double : 280 €.
- ♦ Sur la base de 2 pers. min.

CE PRIX COMPREND

- ♦ L'hébergement en hôtel****.
- ♦ La pension complète du déjeuner J1 au déjeuner J3.
- ♦ Les visites mentionnées.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ♦ Les boissons.
- ♦ L'assurance annul. facultative : 14 €.





01 MARS AU 31 OCT. 19

- ♦ Prix forfaitaire par pers. base tipi double : 236 €.
- ♦ Sur la base de 2 pers. min.
- ♦ Prix enfant : 202 €TTC soit 168,33 € HT.

CE PRIX COMPREND

- ♦ Le verre de champagne et la nuit dans la grotte.
- ♦ La pension complète du déjeuner J1 au déjeuner J2.
- ♦ La descente en spéléologie.
- ♦ Les visites guidées mentionnées.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ♦ Le transport.
- ♦ Le supplément restaurant J2.
- ♦ Les boissons.
- ♦ L'assurance annul. facultative : 12 €.

CONDITIONS

- ♦ Âge minimum requis 7 ans.
- ♦ Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.



La préhistoire et la géologie vous passionne ?

Ce séjour est fait pour vous.

Faites un voyage dans le temps depuis la création de l'univers en combinant visites guidées, nuit insolite et spéléologie...

J1 : BALAZUC / VIEL AUDON / AVEN DE LA FORESTIÈRE

Profitez d'une **visite guidée du Muséum de l'Ardèche**, suivie d'un atelier fossile qui plaira aux petits et grands. Déjeuner au restaurant la Fenière. Partez à pied découvrir l'éco-hameau du **Viel Audon**. Rencontrez les bénévoles qui vous raconteront l'histoire de ce lieu. Temps libre pour visiter **Balazuc**, avec, si vous le désirez, une **visite guidée en réalité augmentée**. Départ pour l'**Aven de la Forestière**. Dîner. Pot d'accueil et **nuit dans la grotte...**



en dessus-dessous

2J/1N

à partir de
236 €^{TTC}
196,66 €HT

ITA097

J2 : AVEN DE LA FORESTIÈRE / AVEN D'ORGNAC

Petit-déjeuner. Visite libre de la grotte. Possibilité de voir la **Baume de Ronze**, de visiter des sites de dolmens. Déjeuner panier-repas ou possibilité de manger sur place. Votre journée se poursuivra avec une **inoubliable descente en spéléologie dans l'Aven d'Orgnac (1h)** et la visite guidée de la **cité de la préhistoire**. Retour dans votre région.



2J/1N

à partir de

199 € TTC
165,84 € HT

destination famille

ITA098

J1 : VOGÜE

Découverte libre de **Vogüe**, magnifique **village de caractère**, qui vous charmera par ses ruelles pavées atypiques, son château et sa rivière aux eaux cristallines. «**Chasse aux trésors**» pour découvrir les particularités du village. Temps libre. Découverte de son patrimoine : château, ruelles (dont la **Rue des Pucés** qui est une des rues les plus étroites de France) ainsi que des échoppes. **EN OPTION** : (avec supplément) **Activité escalade à Vogüe**, l'occasion de découvrir des paysages d'une autre manière, depuis les rochers (accessible à tous, à partir de 4 ans) ; passage dans des **tunnels et vues magnifiques** sur la rivière. Un moment ma-

gique à **partager en famille** dont vous souviendrez longtemps. Repas libre. Après-midi, départ pour une superbe **balade à trottinette électrique en famille** (2h ; 10 km A/R) L'occasion de découvrir des **décors naturels** à vous couper le souffle (vue **surplombant les Gorges de l'Ardèche** et donnant sur les montagnes ardéchoises et les falaises). Retour sur votre lieu de départ en fin de journée. Dîner en pizzeria. Soirée libre.

J2 : SCEAUTRES / ST-JEAN-LE-CENTENIER

Promenade pédestre ludique adaptée aux enfants autour du **village de Sceautres** : Gravissez l'**ancienne cheminée d'un volcan** éteint... L'occasion

d'apprendre sur le volcanisme. Déjeuner tiré du sac. Détendez-vous sur un **parcours familial en vélo-rail** qui traverse les collines du Coiron en franchissant **5 viaducs et 1 tunnel**. Terminez la journée par une «**chasse aux trésors moderne**» (**Géocaching**) à **Saint-Jean-le-Centenier**. Partez à la découverte des trésors du village et devenez, le temps de la visite, un véritable «**INDIANA JONES**». Départ en fin de journée.



01 JUIL AU 01 SEPT. 19

- ♦ Prix forfaitaire par pers. base roulotte quadruple : 199 €.
- ♦ Sur la base de 2 pers. min.
- ♦ Prix enfant : 86 € TTC
soit 71,67 € HT.

CE PRIX COMPREND

- ♦ L'hébergement en roulotte de 4 pers. (draps et linge de toilette fournis).
- ♦ La pension complète du dîner J1 au déjeuner J2.
- ♦ Les activités mentionnées au programme .

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ♦ Le déjeuner J1.
- ♦ L'assurance annul. facultative : 10€.

OPTION

- ♦ L'activité escalade J1 : 35€/pers.

CONDITIONS

- ♦ Âge minimum requis 4 ans.
- ♦ Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.



produits de terroir

Après sélection de votre produit de terroir, merci de nous retourner le bon de commande en page suivante



NECTAR DE KIWII BIO 33 cl
1,72 € TTC soit 1,63 € HT
PRSU024



ÉLIXIR DU COIRON VERT 70 cl
29,80 € TTC soit 24,83 € HT
PRSU019



CRÈME DE MARRONS 250 g
5,90 € TTC soit 5,59 € HT
PRSU020



VIN ROUGE CHATUS 75 cl
9,20 € TTC soit 7,67 € HT
PRSU025

MIEL DE CHÂTAIGNER 500 g
9,50 € TTC soit 9 € HT
PRSU022



FROMAGE PICODON 58 g
2,70 € TTC soit 2,56 € HT
PRSU023



SAUCISSON SEC 350 g
8,65 € TTC soit 8,19 € HT
PRSU021



CONFITURE PÊCHE DE VIGNE 350 g
5,95 € TTC soit 5,64 € HT
PRAL06



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes sont régies par le code du tourisme et notamment par les dispositions des articles R211-3 à R211-11 dont le texte est ci-dessous reproduit.

Ces dernières ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique : réservation et Vente de titres de transport aérien ou à celle d'autres titres de transport sur ligne régulière ainsi qu'à la location de meubles saisonniers.

IMAGINE TOURISME ARDÈCHE
est titulaire d'une IM N° 01200001

A souscrit pour ses activités entrant dans le cadre de son offre de produits touristiques :

Une assurance responsabilité civile professionnelle en cours de traitement auprès du réseau EURO ENT'ENT

Une garantie financière sous la forme d'une caution bancaire en cours de traitement auprès du réseau EURO ENT'ENT

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;

13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

14° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R. 211-6.

21° L'engagement de fournir à l'acheteur en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R. 211-6, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13e de l'article R.211-4.

EN CAS D'ANNULATION

En cas d'annulation, il est prévu le paiement d'une indemnité calculée comme suit :

De 120 à 60 jours avant le départ : 10% du montant total

De 60 à 21 jours avant le départ : 25% du montant total

De 20 à 8 jours avant le départ : 50% du montant total

De 7 à 2 jours avant le départ : 75% du montant total

Moins de 2 jours avant le départ : 100% du montant total

Le souscripteur se charge de faire parvenir à **IMAGINE TOURISME ARDÈCHE** 3 semaines avant le début du séjour, une liste comprenant les noms, prénoms, adresse et date de naissance de chaque participant, ainsi que les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence. Cette liste devra aussi regrouper les personnes désirant occuper la même chambre dans le but de faciliter les conditions d'accueil.

Devront également être mentionnées les heures d'arrivée et de départ du groupe.

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

imagine
TOURISME
ardèche

l'Ardèche autrement

IMAGINE TOURISME ARDÈCHE

Siège social : Château de Blou

12 rue du Pouget 07330 THUEYTS

04 75 36 16 10

SA au capital de 100 000 €

APE 7912Z / SIRET 07405 / IM 012000001

accueil1@eep.ardèche.cci.fr

imagine TOURISME ardèche

l'Ardèche autrement



IMAGINE TOURISME ARDECHE

Château de Blou
12 rue du Pouget
07330 THUEYTS

04 75 36 16 10

eepthueyts07.jimdo.com